Office National des Forêts

Définition, mise en place et animation d'instances de concertation au titre du dialogue forêt-société dans les forêts du nord et de l'est seine-et-marnais

Fiche signalétique

2025

île de France nature · FIBOIS Île-de-France · CNPF · Collectivités forestières Île-de-France · seine&marne le département 77 · Seine&Marne environnement · FDC77

Financé par

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

îledeFrance nature

1. IDENTIFICATION

- **Titre : Définition, mise en place et animation d'instances de concertation au titre du dialogue forêt-société dans les forêts du nord et de l'est seine-et-marnais**
- Organisme : Office national des Forêts (ONF), Ile-de-France Nature (IDF-N), Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), Fibois Ile-de-France, DRIAAF
- Montant : 209 250 €
- Date de notification : 4 décembre 2023
- Durée : 18 mois
- Nom du Responsable : Juliette FAIVRE, directrice de l'agence Ile-de-France Est de l'ONF
- Téléphone : 06.23.75.38.09
- Mail : juliette.faivre@onf.fr
- Comité de pilotage :
    - ONF : Juliette FAIVRE, Virginie VEAU (directrice territoriale adjointe), Sophie DAVID (responsable service Environnement et Accueil du public), Mathieu GAY (chef de projet Dialogue Forêt / société) ;
    - Ile-de-France Nature : Eric CORBEL (directeur de l'aménagement et de la gestion), Jean-Marie DESHOUX (délégué territorial), Angélique LUCAS (chargée de médiation et communication locale) ;
    - CNPF : Gaël LEGROS (directeur délégation territoriale Ile-de-France / Centre-Val-de-Loire) ;
    - FIBOIS Ile-de-France : Olivier JARNY (Déléguée générale), Marina OFFEL (Responsable du pôle amont forestier et bois énergie), Claire CAILLOSSE (Cheffe de projet Forêt et 1ère Transformation).
    - DRIAAF : Claire FUENTES (Cheffe du service régionale de la forêt et du bois, de la biomasse et des territoires)

2. OBJECTIFS VISES

Les objectifs ont-ils été atteints ? Lesquels ? Et sinon, pourquoi ?
D'autres objectifs que ceux prévus ont-ils été atteints ?
Est-ce que de nouvelles pistes d'étude ont été mises en évidence ?

- **Objectifs** :

Doter les massifs forestiers (publics et privés) du nord et de l'est seine-et-marnais d'instances de concertation adaptées à leurs contextes spécifiques, en vue de maintenir leur caractère multifonctionnel et d'adapter leur gestion au contexte sociétal francilien en évolution ;

- Pour cela, neuf zones dépourvues d'instances de concertation dans le département de Seine-et-Marne ont été définies, alliant différents propriétaires publics et privés, à l'interface ville / campagne avec un gradient ouest-est ;
- Le projet se décline en trois phases :
    - Réaliser un diagnostic global des modes de concertation existants dans les forêts franciliennes (Forêt d'Exception, chartes forestières, comités de forêt, comité d'usagers) ;

- Concevoir des nouvelles modalités de concertation adaptées à chacune des neuf zones, en fonction du contexte socio-politique et des attentes des parties prenantes ;
- Tester, dans trois de ces massifs, les modes de concertation ainsi définis (mise en place, animation, programme d'actions) et d'en titrer un retour d'expérience permettant d'envisager leur extension dans d'autres forêts, franciliennes ou pas, à partir d'une analyse des contextes.

- **Résultats** :

Pour mener cette étude, un appel d'offre a permis de choisir un groupement de deux cabinets pour mener ce travail (Open Communities et le Bruit qui court). Lors de la phase 1, il est rapidement apparu qu'il valait mieux parler de « Dialogue » et non de « concertation », celle-ci étant déjà un niveau avancé du dialogue et que, dans certains cas, les niveaux inférieurs, à savoir l'information et la consultation, n'était pas encore mis en œuvre. De plus, l'étude des instances existantes a montré l'existence d'un grand nombre d'outils, qu'il convenait plutôt d'utiliser et d'adapter au lieu de créer de nouveaux outils. L'analyse des territoires a démontré qu'il n'était pas possible de mettre en place un modèle, mais plutôt d'utiliser notre expérience pour choisir le bon outil au bon endroit en fonction des sujets. C'est pourquoi il est rapidement paru indispensable de mettre en place un outil permettant de mesurer les nouveaux sujets de tensions et de conserver l'historique. Il est nécessaire de réfléchir à des actions pérennes et non d'agir au coup par coup tout en se rapprochant du terrain. L'objectif de l'étude a donc évolué pour se concentrer sur la mise en place d'espaces de dialogues plutôt que d'instances de concertation.

3. RAPPORT FINAL

- Références bibliographiques :

  - Caillé & Grésy, 2018 : CAILLE A., GRESY J-E, *Oil pour œil, don pour don, 2018, Desclée de Brouwer éditions, 224p*
  - Descola, 2005 : DESCOLA Ph., *Par-delà nature et culture, 2005, Gallimard éditions, 640p.*
  - Hamant, 2022 : HAMANT O., *La troisième voie du vivant, 2022, Odile Jacob éditions, 320p.*
  - Kohn, 2023 : KOHN Ed., Comment pensent les forêts, 2023, Points essais éditions, 448p.
  - Latour, 2004 : LATOUR Br., *Politiques de la nature, comment faire entrer les sciences en démocratie, 2004, La Découverte éditions, 392p.*
  - Latour, 2017 : LATOUR Br., *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique, 2017, La Découverte éditions, 160p.*
  - Latour, 2021 : LATROUR Br. et *al*. *Controverses, mode d'emploi, 2021, Presses de Sciences Po éditions, 320p.*
  - Lederlin, 2023 : LEDERLIN F., *Eloge du bricolage, souci des choses, soin des vivants et liberté d'agir, 2023, PUF éditions.*
  - Ostrom, 2010 : OSTROM El*., Gouvernance des biens communs, pour une nouvelle approche des ressources naturelles, 2010, Deboeck Supérieur éditions, 301p.*
  - Polanyi, 1983 : POLANYI K., *La grande transformation, 1983, Gallimard éditions, 476p.*
  - Thiébault, 2023 : THIEBAULT St., *La Forêt, histoire, usagers, représentations et enjeux,* 2023, CNRS éditions, 384p.

- Est-il confidentiel : NON
- Diffusion prévue :

- Diffusion d'une brochure synthétique aux participants de l'étude et personnes consultées, ainsi qu'aux élus du territoire et diffusion du rapport complet à la demande.

4. VALORISATION DES RESULTATS

Publications :

- Publication des livrables sur les sites internet des membres de l'équipe cœur du COPIL : ONF, IDF Nature, CNPF, Fibois IDF.

Présentation orale :

- A la fin de première phase un webinaire a été organisé et ouvert à tous les participants de l'étude et des instances existantes en Ile-de-France
- Organisation d'un second webinaire à l'automne 2025

Autres valorisations :

- Déploiement de la boussole du dialogue sur l'intégralité des forêts domaniales de la Direction territoriale Seine-Nord de l'ONF
-

5. RESUME

5.1. Un contexte entre ruralité et urbanisation

La concertation n'est pas une fin en soi, mais une réponse à un contexte spécifique. La Seine-et-Marne représente la moitié de l'Ile-de-France ; le département est boisé sur un quart de son territoire avec un mélange de forêts publiques et privées.

Les forêts publiques présentent une fréquentation hétérogène passant de la forêt de Fontainebleau à la renommée internationale, à la forêt de Notre-Dame poumon vert enclavée au sein de l'urbanisation de la petite couronne et des forêts plus rurales. Dans un contexte de changement climatique, les attentes envers la forêt augmentent, que ce soit de la part des élus, des associations ou simplement des usagers. Le dialogue forêt-société prend donc toute sa place, quel que soit le propriétaire ou le gestionnaire.

Les massifs les plus fréquentés de Seine-et-Marne disposent déjà d'instances de concertation depuis de nombreuses années (Fontainebleau, Rougeau, Bréviande). Cette situation n'est pas valable dans le reste du département, en particulier pour la forêt privée qui en est dépourvue. C'est pourquoi l'ONF Ile-de-France Est, Ile-de-France Nature, le CNPF Ile-de-France, Fibois Ile-de-France, le Département de Seine-et-Marne, les Communes forestières d'Ile-de-France, la fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne et Seine-et-Marne Environnement ont souhaité s'allier au sein d'un consortium pour travailler sur cette question.

L'Ile-de-France, une région forestière ? Si elle n'en a pas l'identité, ni la réputation, 23% de sa superficie est pourtant couverte par la forêt, soit presque autant que la moyenne nationale qui s'établit à 26%. Ces chiffres sont également ceux de la Seine-et-Marne.

Ce département francilien couvre 50% de la région et compte 1.4 millions d'habitants sur une superficie de 6 000m², soit une densité de 240hab/km². S'il est souvent considéré comme un département rural avec 56% de son territoire affecté à l'agriculture, on trouve également de nombreuses industries et de grands pôles touristiques comme Disneyland. La Seine-et-Marne dispose pourtant de 138 000 ha de forêts, composées à très forte majorité de feuillus (chêne notamment). Elles se répartissent entre 42 000 ha de forêts publiques, 36 000 ha de forêts privées avec plan simple de gestion et 60 000 ha de forêts privées sans plan simple de gestion.

Si, par le Code forestier, les forêts sont multifonctionnelles, en Ile-de-France, la notion prend tout son sens. Forêts d'accueil du public ou péri-urbaines, elles sont fréquentées chaque année par plusieurs millions de franciliens, elles sont également des forêts de production (chêne de qualité, mais aussi également bois de chauffage) et un réservoir de biodiversité (66% de la biodiversité francilienne se trouve dans les forêts).

Malgré une production de bois de plus de 300 000m^3 par an (en 2020), très peu d'usines de transformations sont implantées dans la région. L'apport de la forêt sur l'économie locale est donc très faible sur la région, ce qui conduit les 80 millions de visites annuelles des forêts domaniales à méconnaitre leur environnement forestier et ses composantes. D'où une réticence sociétale forte à toute exploitation, quelle qu'en soit la forêt alors même que les crises sanitaires se multiplient et nécessitent le renouvellement des peuplements. C'est pourquoi, on observe un souhait, parfois, de sanctuariser les forêts, pensant ainsi mieux protéger la biodiversité, or dans ces forêts gérées depuis des siècles et anthropisées, le maintien des habitats peut nécessiter tout autant l'instauration d'ilots de vieillissement que des interventions sylvicoles pour favoriser une essence, un habitat ou des travaux de maintien de milieux ouverts. On observe également un amalgame entre forêt publique et privée : la forêt publique accueille, s'oriente vers la gestion en couvert continu (futaie irrégulière), alors pourquoi pas la forêt privée ? Les publics considèrent que les forêts privées, qui représentent 2/3 des forêts franciliennes, doivent suivre les mêmes objectifs que les forêts publiques.

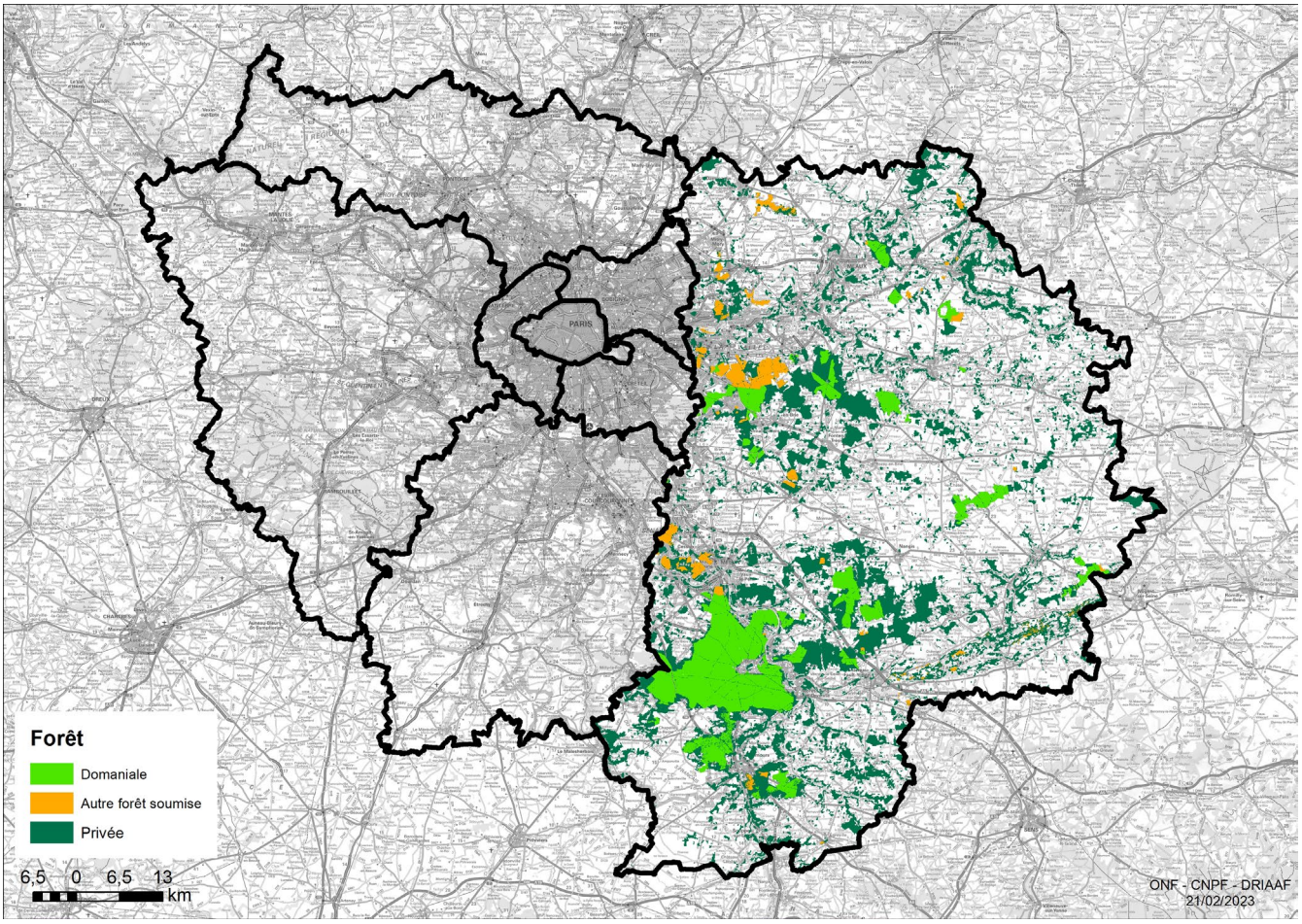

Dans ce contexte, le développement du dialogue territorial, dit dialogue forêt-société, prend tout son sens. Il est souvent fait mention de **concertation,** mais qu'est-ce que la concertation ? Est-elle nécessaire partout ?

Si la majorité des forêts publiques d'Ile-de-France dispose d'une instance de concertation (Forêt d'Exception, charte forestière, comité de forêt ou d'usagers), ce n'est pas le cas des forêts du nord et de l'est de la Seine-et-Marne, relativement préservées jusqu'à présent des conflits d'usage.

Dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt, il a semblé pertinent de s'interroger sur le besoin de développer de nouvelles instances sur ces forêts tout en analysant les dispositifs existants.

Un appel d'offre a été réalisé afin de sélectionner un prestaire confirmé dans les formes de concertation et dialogue territorial. Il lui a été demandé de partir des dispositifs existants, mis en place particulièrement par l'ONF et l'Ile-de-France nature, mais aussi en s'inspirant des formes émergentes de concertation et des attentes citoyennes, en s'appuyant sur les résultats de la convention citoyenne menée par Fibois Ile-de-France dans le cadre de leurs Etats généraux de la forêt et du bois en 2022. Il est également possible de citer la démarche « où atterrir ? » de Bruno Latour.

Si en Ile-de-France, il existe déjà plusieurs formes d'instances de concertation, on constate un recul de ces formes de dialogue. Elles semblent de moins en moins adaptées aux attentes sociétales, en particulier dans le contexte rural seine-et-marnais, notamment en raison du poids de la forêt privée. En effet, s'il existe plusieurs formes d'instances en Ile-de-France, aucune n'inclut réellement la forêt privée. Certes, le CNPF est membre des chartes et Forêt d'Exception, mais leur territoire concerné est limité, périphérique, morcelé, voir sans maître.
Cette étude s'inscrit donc dans ce contexte et se concentre principalement sur les massifs forestiers suivants :

- Un massif péri-urbain dans la continuité de l'Arc Boisé (Ferrières-Armainvilliers), avec trois tiers entre la forêt régionale, domaniale et privée ;
- Trois massifs régionaux (Vallières, Montgé et Vallée de la Marne), jouxtant des propriétés privées dans le nord du département, situés entre ville et campagne ;
- Cinq massifs mixtes domaniaux et privés :
    - Villefermoy, classé Natura 2000 au titre de la directive Oiseaux ;
    - Jouy et Malvoisine, en zone rurale et en grande majorité domaniale, entourées de forêts privées ;
    - Choqueuse, située sur le périmètre du (futur) PNR Brie et deux Morins ;
    - Montceaux, domaniale et privée, située à proximité de la ville de Meaux.

L'ensemble des massifs forestiers de Seine-et-Marne n'est pas concerné par cette étude, mais l'objectif est d'expérimenter sur ces territoires pilotes pour ensuite déployer les outils sur les autres forêts en fonction des enjeux.

L'objectif de cette étude est donc de définir s'il est nécessaire de concerter partout ? Si ce type de dispositif est pertinent et si non pourquoi. Avec qui est-il nécessaire de dialoguer, comment et dans quelles limites ?

Pour répondre, l'étude s'est déroulée en trois phases. Une première phase vise à réaliser un diagnostic global des modes de concertation existants en Ile-de-France et de bien cerner les limites de l'études. Ensuite, une phase d'immersion permettra de définir les enjeux par massif forestier avant de concevoir plusieurs dispositifs à expérimenter durant la troisième et dernière phase de l'étude.

5.2. Entre diagnostic et définition

Au démarrage de l'étude, un premier atelier a permis au comité de pilotage de bien définir les objectifs et problématiques de l'étude. Il a alors été convenu la réalisation de 30 entretiens semi-directifs avec des acteurs du territoire participants aux instances déjà existantes (élus, institutions, associations), à savoir Forêt d'Exception à Fontainebleau, les chartes forestières de Sénart, de l'Arc Boisé et du PNR du Gâtinais français et les comités des usagers et des forêts, qui existent sur les forêts régionales et sur le périmètre de l'agence ONF Ile-de-France Ouest. Cela a permis de voir que la multifonctionnalité des forêts a généré une multitude d'acteurs, aux usages, attentes et représentations variées et situées à l'interface les uns avec les autres. On distingue les propriétaires forestiers privés ou publics, leur gestionnaire, les professionnels

de la filière bois mais aussi les collectivités, les services de l'Etat, les associations et bien entendu les usagers.

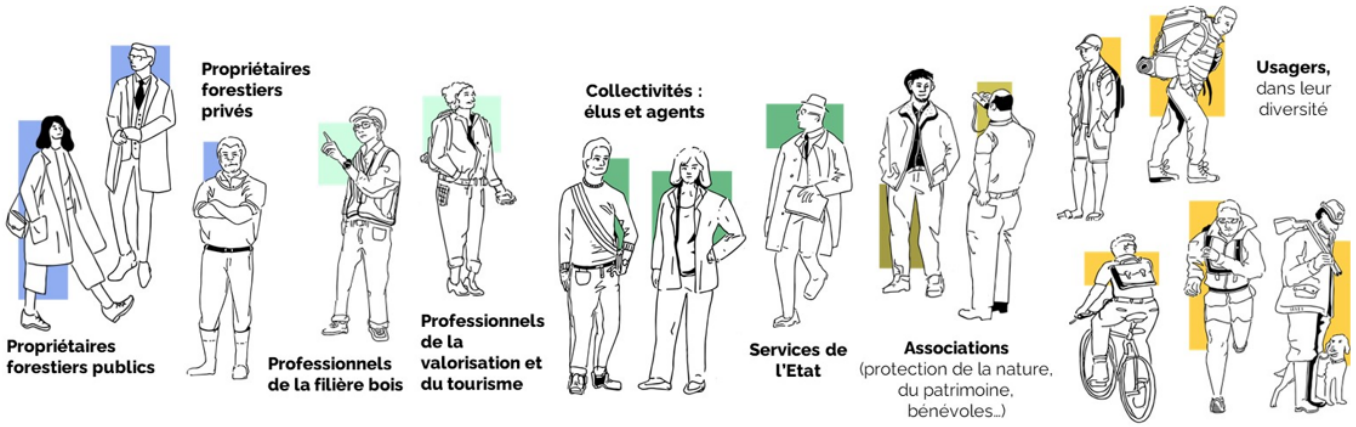

Chaque type d'acteurs a fait l'objet d'une analyse sous forme d'une fiche d'identité permettant de le caractériser : quel est son usage de la forêt et sa vision de celle-ci. Malgré la grande diversité qui existe entre ces acteurs, on retrouve parmi eux un attachement commun à la forêt. Par ailleurs, le premier conflit identifié est celui de la lecture de la forêt. Chacun observe avec **ses lunettes**, cherche à défendre sa vision, parfois comme si elle était incompatible avec celle des autres : « *Chacun est conscient d'avoir raison et considère que si l'autre pense différemment, c'est qu'il se trompe ou qu'on lui a mal expliqué. Il n'y a pas toujours l'envie de faire un pas vers l'autre* ».

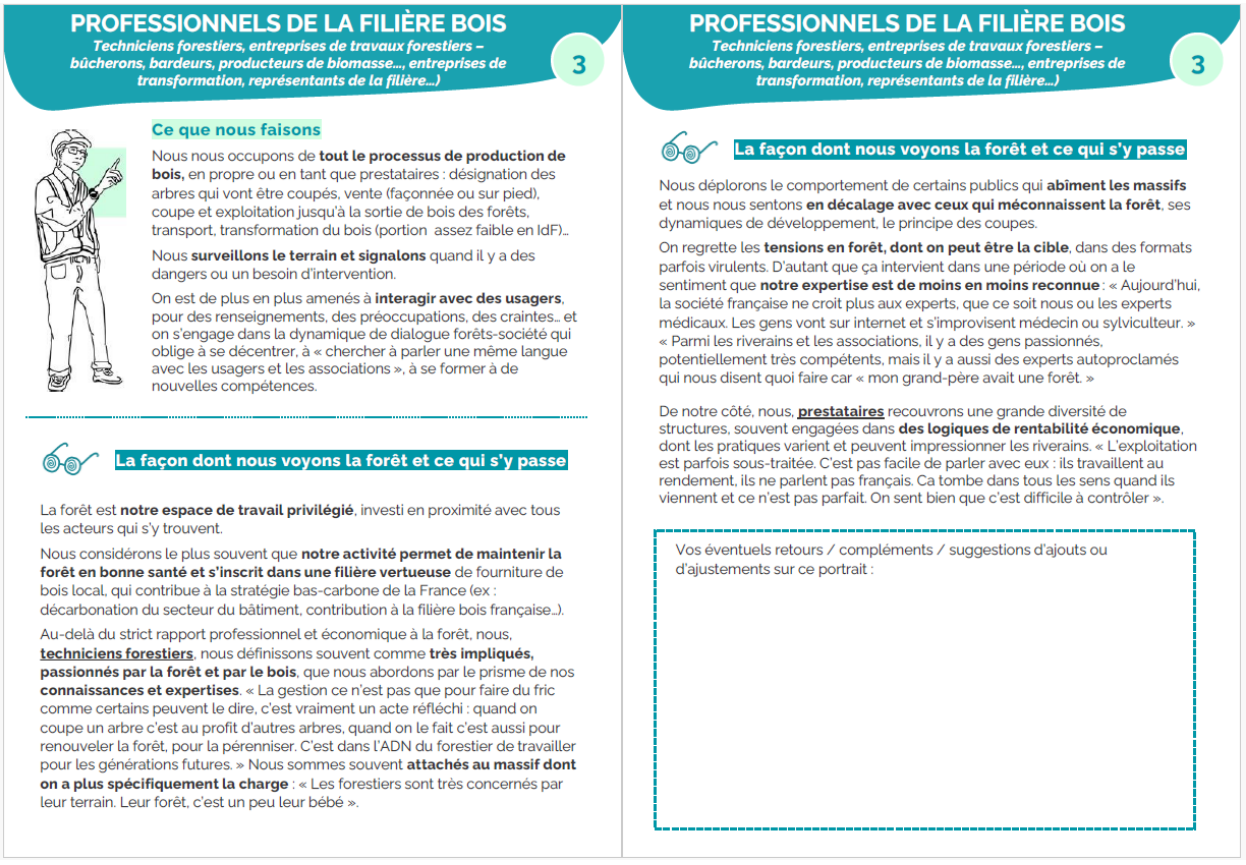

PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE BOIS 3

Techniciens forestiers, entreprises de travaux forestiers – bûcherons, bardeurs, producteurs de biomasse..., entreprises de transformation, représentants de la filière...)

Ce que nous faisons

Nous nous occupons de **tout le processus de production de bois,** en propre ou en tant que prestataires : désignation des arbres qui vont être coupés, vente (façonnée ou sur pied), coupe et exploitation jusqu'à la sortie de bois des forêts, transport, transformation du bois (portion assez faible en IdF)..

Nous **surveillons le terrain et signalons** quand il y a des dangers ou un besoin d'intervention.

On est de plus en plus amenés à **interagir avec des usagers**, pour des renseignements, des préoccupations, des craintes.. et on s'engage dans la dynamique de dialogue forêts-société qui oblige à se décentrer, à « chercher à parler une même langue avec les usagers et les associations », à se former à de nouvelles compétences.

La façon dont nous voyons la forêt et ce qui s'y passe

La forêt est **notre espace de travail privilégié**, investi en proximité avec tous les acteurs qui s'y trouvent.

Nous considérons le plus souvent que **notre activité permet de maintenir la forêt en bonne santé et s'inscrit dans une filière vertueuse** de fourniture de bois local, qui contribue à la stratégie bas-carbone de la France (ex : décarbonation du secteur du bâtiment, contribution à la filière bois française..).

Au-delà du strict rapport professionnel et économique à la forêt, nous, **techniciens forestiers**, nous définissons souvent comme **très impliqués, passionnés par la forêt et par le bois**, que nous abordons par le prisme de nos **connaissances et expertises**. « La gestion ce n'est pas que pour faire du fric comme certains peuvent le dire, c'est vraiment un acte réfléchi : quand on coupe un arbre c'est au profit d'autres arbres, quand on le fait c'est aussi pour renouveler la forêt, pour la pérenniser. C'est dans l'ADN du forestier de travailler pour les générations futures. » Nous sommes souvent **attachés au massif dont on a plus spécifiquement la charge** : « Les forestiers sont très concernés par leur terrain. Leur forêt, c'est un peu leur bébé ».

PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE BOIS 3

Techniciens forestiers, entreprises de travaux forestiers – bûcherons, bardeurs, producteurs de biomasse..., entreprises de transformation, représentants de la filière...)

La façon dont nous voyons la forêt et ce qui s'y passe

Nous déplorons le comportement de certains publics qui **abîment les massifs** et nous nous sentons **en décalage avec ceux qui méconnaissent la forêt**, ses dynamiques de développement, le principe des coupes.

On regrette les **tensions en forêt, dont on peut être la cible**, dans des formats parfois virulents. D'autant que ça intervient dans une période où on a le sentiment que **notre expertise est de moins en moins reconnue** : « Aujourd'hui, la société française ne croit plus aux experts, que ce soit nous ou les experts médicaux. Les gens vont sur internet et s'improvisent médecin ou sylviculteur. » « Parmi les riverains et les associations, il y a des gens passionnés, potentiellement très compétents, mais il y a aussi des experts autoproclamés qui nous disent quoi faire car « mon grand-père avait une forêt. »

De notre côté, nous, **prestataires** recouvrons une grande diversité de structures, souvent engagées dans **des logiques de rentabilité économique**, dont les pratiques varient et peuvent impressionner les riverains. « L'exploitation est parfois sous-traitée. C'est pas facile de parler avec eux : ils travaillent au rendement, ils ne parlent pas français. Ca tombe dans tous les sens quand ils viennent et ce n'est pas parfait. On sent bien que c'est difficile à contrôler ».

Vos éventuels retours / compléments / suggestions d'ajouts ou d'ajustements sur ce portrait :

De plus, chacun s'estime légitime à décider pour la forêt. Les experts déplorent de ne pas être entendus, là où le grand-public pense parfois savoir en ignorant que ses comportements peuvent avoir un impact sur l'environnement forestier et les propriétaires / gestionnaires forestiers deviennent très méfiants car ils redoutent de perdre la main sur les orientations

stratégiques et opérationnelles. La question de la légitimité permet de s'interroger sur ce que chacun retire de la forêt et ce qu'il est prêt à donner. Il en ressort que les sujets de dialogue plébiscités par les acteurs concernent en priorité l'accueil du public en forêt, à savoir comment accueillir, comment faire respecter les bonnes pratiques et prévenir des « mauvais » comportements. Il existe également des questions autour du modèle économique de la forêt.

Les entretiens et la participation des cabinets d'études à certaines réunions des instances existantes ont permis de démontrer que ces dispositifs sont nécessaires et reconnus. Même s'ils ne sont pas parfaits, aucun acteur n'a remis en question leur utilité. Ces instances permettent d'atteindre des objectifs que les partenaires se fixent ensemble, d'adoucir les conflits et même de débloquer des situations de désaccord mais aussi et avant tout de créer de la confiance pour avancer et échanger ensemble. Les acteurs ont également noté l'évolution de ces dispositifs ces dernières années, allant vers plus d'écoute, de co-construction et de dialogue au sens large, en particulier dans le cadre de Forêt d'Exception et de la Charte forestière de Sénart.

Cependant ces dispositifs ont aussi des limites fortes : ils sont chronophages et coûteux pour les animateurs et fonctionnent encore de manière très descendante. On parle d'instance de concertation alors qu'il vaudrait mieux parler d'**espace de dialogue, car dans la majorité des cas sur l'échelle du dialogue, ces dispositifs sont plutôt au niveau de la consultation que de la concertation,** même si celle-ci peut avoir lieu dans certains cas ou sujets précis.

Il en ressort également une volonté des acteurs d'être au plus près du terrain, de la forêt. Malgré des dispositifs qui fonctionnent, il y a donc un enjeu important à faire évoluer les postures vers plus d'écoute, d'empathie et de co-construction. Il convient encore mieux de définir les sujets ensemble ainsi que le plan d'action en accueillant les désaccords et les controverses.

Avant de s'immerger en forêt, il a fallu se questionner sur la place de la forêt dans notre société, comme bien commun ? Il existe un sentiment diffus que la forêt appartient à tous, que chacun est légitime pour prendre des décisions à son dessein. La forêt est aujourd'hui considérée comme un espace que l'on souhaite sanctuariser pour son propre intérêt. Les interactions en forêt induisent donc un choc entre les représentations très différentes : naturaliste, récréative ou productiviste. **Le dialogue forêt-société est donc la capacité d'un espace de dialogue à transformer un champ de conflits en champs de controverses permettant de définir un programme d'action communes**. Un des principaux axes de valorisation de ce travail est de trouver comment valoriser et rendre visible les services rendus par les uns et les autres parties prenantes. Il faut donc sortir des considérations strictement économiques et mesurables pour générer des solutions visibles et intégrées dans le bien commun qu'est la forêt.

Déjà à la fin de cette phase, grâce aux retours des acteurs et à la définition des limites de ce projet, on commence à percevoir le besoin de faire évoluer notre sémantique. Il est sans doute plus juste de **parler d'espace de dialogue / d'échanges que d'instances de concertation.**

5.3. <u>En immersion dans les forêts</u>

A partir des enseignements issus de la définition du dialogue forêt-société et du fonctionnement des instances existantes, il convenait de rencontrer les territoires, dépourvus de toute instances de dialogue, n'étant pas habitués à se rencontrer et à être sollicités par les propriétaires ou gestionnaires des massifs forestiers. En effet, si nous entretenons localement des relations cordiales avec les territoires, il s'agit souvent plus de bilatérales que d'un travail

collaboratif. En dehors des forêts régionales, qui disposent déjà de comités des usagers, aucune forêt ne dispose de ces habitudes de travail et d'échanges collectifs au sujet de la forêt. Ainsi même si les invitations aux ateliers ont été largement diffusées auprès des élus et associations locales, dans beaucoup d'ateliers la représentation des acteurs locaux était relativement faible.

Afin de se rendre compte de la diversité des massifs, les trois ateliers ont tous été précédés d'une visite en forêt afin que les cabinets d'études s'immergent et comprennent les enjeux propres à chaque massif.

Dans le cadre des ateliers réalisés, les bureaux d'études ont établi une typologie des massifs selon plusieurs critères : la localisation, la fréquentation, les coupes d'arbres, le patrimoine et la biodiversité, la qualité des relations, l'intérêt pour le massif et les supports existants. A partir de ce travail, une cartographie des controverses a été créée pour chaque massif ayant fait l'objet d'un atelier d'immersion.

CARTOGRAPHIE DES SUJETS OU CONTROVERSES : MONTGÉ

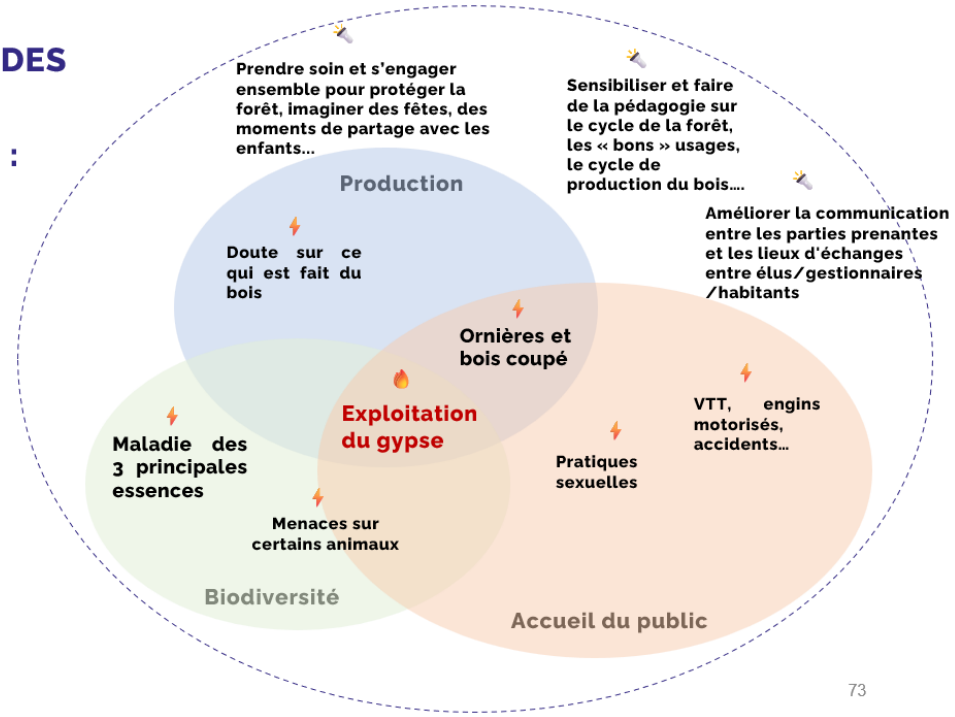

En parallèle, un atelier donnant la parole aux techniciens forestiers (ONF, Ile-de-France Nature et CNPF) a permis à ces derniers de s'exprimer sur leurs attentes, leurs craintes et leurs ressentis vis-à-vis du dialogue forêt-société. Il en est ressorti un fort besoin d'échanger avec les acteurs mais sur le terrain, *in situ*. Plus le dialogue est ancré en forêt, mieux il se déroule. En revanche, il est essentiel de dépassionner le débat pour avoir des échanges instructifs. Les techniciens ont tous indiqué qu'ils pratiquent le dialogue forêt-société dans leur quotidien même si dans certains cas ils se sentent démunis et auraient besoin de médiateurs pour apaiser le climat dans les situations les plus conflictuelles. Cependant, ils ont tous notés que si ces situations existent, elles sont minoritaires.

Sur le fond, on constate un flou sur ce qu'est le dialogue et comment le différencier de la communication. Les acteurs du territoire, plus que des enjeux de concertation =, ont exprimé le souhait d'avoir plus d'informations, de pouvoir mieux identifier les enjeux des forêts et surtout de connaitre leurs référents et savoir comment les contacter.

A partir de la matière récoltée durant les ateliers, le travail a consisté à identifier les sujets de rejet ou d'attaques vis-à-vis des activités menées en forêt. Globalement, chez tous les acteurs interrogés, il y a une envie de mieux comprendre la forêt. Cependant il faut nuancer ces résultats, les personnes ayant répondu sont celles qui sont intéressées par le sujet puisqu'elles ont pris le temps de venir à l'atelier, ce qui n'a pas été le cas de la majorité des personnes contactées, qui n'ont même pas répondu à cette proposition. Ces non-réponses indiquent aussi que ces acteurs ne se sentent pas toujours concernés à propos de la forêt et finalement seules les personnes impliquées demandent des informations. **Il convient donc de proposer un espace de dialogue en corrélation avec l'intérêt du territoire sur le sujet et de ne pas surestimer la représentativité des personnes présentes.**

Le premier principe énoncé est de rapprocher la gouvernance de la forêt, du terrain, arrêter d'organiser des réunions autour du sujet central : la forêt. Pour choisir ce mode de fonctionnement, il convient d'identifier le public participant.

Ensuite, halte au saupoudrage ! Il faut arrêter de proposer des actions qui ne s'imbriquent pas entre elles. Ces actions nécessitent du temps et de l'énergie et dans certains cas, il n'y a pas de retour sur investissement car l'action ne s'intègre pas dans une logique globale. Il faut voir au-delà des outils de communication et repenser l'articulation entre l'urgence à court terme et l'anticipation à moyen terme.

Pour finir, il est indispensable de sortir des logiques d'urgence. Il faut se donner du temps et surtout de la stabilité. Dans les massifs où des tensions sont déjà identifiées, il convient de concevoir une stratégie à court et long terme. **Sur les massifs où les risques sont identifiés, il est nécessaire de construire collectivement un parcours pour prévenir les risques et engager plus largement les acteurs… Pour finir, dans les massifs où aucune tension n'est identifiée, une posture de veille active doit être maintenue pour amorcer les conditions du dialogue.**

A la fin de cette phase, les cabinets d'études ont proposé plusieurs dispositifs de dialogue répondant à ces principes. A l'issue de l'atelier de travail, deux expérimentations ont été retenues :

- Pour aider à la veille et à la conception de stratégie, il a été proposé de travailler sur la **boussole du dialogue,** outil pouvant également servir de baromètre ;

- Revoir le format des **comités d'usagers des forêts régionales.**

5.4. Et si on expérimentait ?

Après plusieurs mois d'analyses, d'ateliers, de réflexion, il est temps d'expérimenter, de tester grandeur nature ces outils, les confronter à la réalité du terrain et des acteurs.

La boussole du dialogue

Cet outil nous a rapidement semblé indispensable car il permet à la fois de réaliser un état des lieux régulier de la situation dans les massifs, sur le plan des usages et des actions entreprises, mais aussi de s'interroger sur les évènements marquants à venir sur le massif et surtout construire **une feuille de route des actions à conduire en matière de dialogue forêt-société**. Ce travail permet d'épauler le technicien dans l'entretien de son jardinage relationnel, mais aussi de proposer des actions ponctuelles ou régulières en fonction des enjeux et des moyens disponibles.
Convaincus que le dialogue n'a de sens que dans un périmètre défini et local, l'objectif est d'avoir un outil simple à destination des techniciens forestiers pour prendre régulièrement du recul sur la situation des relations et des usagers sur leur massif afin de se projeter sur des actions pertinentes. Cet outil permet de :

- Faire un état des lieux du dialogue et des sujets qui l'occupent ;
- Anticiper certaines tensions qui pourraient se cacher derrière des signaux faibles ou la projection d'actions ;
- Capitaliser en gardant une trace de ce qui a été conduit en matière de dialogue et en se constituant un carnet d'adresse.

L'ergonomie de l'outil a été pensé pour être le plus simple d'utilisation, sans nécessiter une formation spécifique. Il s'agit d'un tableau Excel à renseigner une fois par an.
Pour le déployer, on se heurte à l'engagement des techniciens forestiers qui ne se sentent pas toujours concernés par ces enjeux de dialogue forêt-société dans leurs forêts. Pour s'assurer du bon remplissage de la boussole, une animation au niveau de l'agence ou de la région est indispensable. Cet outil a été testé sur deux forêts domaniales, mais il sera déployé à l'ensemble des forêts domaniales de l'agence Ile-de-France Est d'ici la fin de l'année. Il a été par ailleurs intégré à la stratégie Dialogue forêt-société de la direction territoriale Seine-Nord de l'ONF. Il sera donc ensuite proposé à l'ensemble des forêts de la direction (en dehors des forêts ayant déjà des instances de concertation).

Concernant la partie à propos du plan d'actions de la boussole, l'idée est de réutiliser tous les dispositifs de dialogue déjà existants : Tous en forêt, vis ma vie de forestier, martelage VIP, comité des usagers, ….

1 - LA BOUSSOLE DU DIALOGUE FORÊT-SOCIÉTÉ

Notre format à l'épreuve des retours terrain

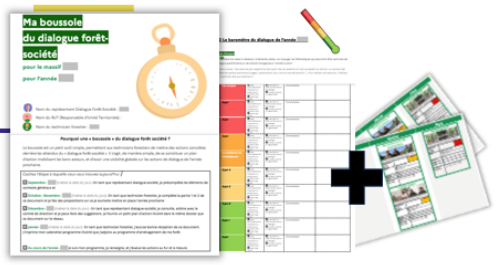

V1.

- Une version initiale pas à pas, structurée en 2 grandes parties : 1. identification et évaluation subjective des sujets qui occupent le terrain, 2. plan d'actions pour l'année à venir à partir d'une liste d'inspiration (à imprimer et à joindre à son plan d'aménagement)
- Un format word, coloré et agréable visuellement
- Un contenu fortement explicité, avec des éléments de consignes, de mode d'emploi, et de rappel des intentions, dans l'intention que les techniciens puissent s'en saisir en autonomie
- Une projection sur un usage fréquent et partagé, avec un document d'arbitrage qui fait des allers-retours entre le TFT et le référent dialogue foret société, grâce à des actions à réaliser (cocher des cases...)

V2, v3, v4.

- Différents essais de présentation de l'information (baromètre sous forme de jauge...) afin de faciliter la compréhension.
- Ajout d'une section « Formalisation de mes objectifs objectifs » (dont un objectif obligatoire : entretenir mon jardinage relationnel) entre les deux parties
- Ajout d'un carnet d'adresse

V5, v6.

Après des itérations avec un échantillon de techniciens, évolution de la boussole vers un format Excel pour :

- Coller davantage aux usages actuels du TFT
- Limiter les dérives de mise en page, grâce à des listes de choix pré-paramétrées
- Proposer une logique d'onglet par massif afin de pouvoir comparer et s'inspirer
- Limiter le « faire seul », afin de s'orienter vers un format qui nécessite peu de préparation mais qui engage le dialogue avec le référent
- Alléger le contenu autour de 3 entrées : baromètre du dialogue au fil du temps, interlocuteurs clés de mon massif, plan d'action pour l'année à venir
- Articuler des sections prises en charge par le référent dialogue foret société (historique des actions)

Les comités d'usagers renouvelés

Au sujet des comités d'usagers, le constat est clair, ils sont chronophages et trop descendants. Il faut impliquer les acteurs du territoire et les rendre actifs lors de ces temps d'échanges. Le parti-pris dans ce test a été de repenser intégralement l'instance avec **l'objectif non plus de diffuser de l'information descendante mais plutôt de créer un groupe restreint soudé autour du massif pour en prendre soin ensemble.** Cette instance permet donc :

- D'entretenir des étroites relations avec un noyau dur de partenaires clés du massif ;
- De créer les bonnes conditions pour opérer ensemble ;
- D'identifier ensemble les sujets d'études ou les projets communs à mener en collectif.

Le format expérimenté dans la forêt régionale de Montgé a pour intention de tendre vers une « visite d'exploration » qui s'incarne sous deux formats différents :

- La déambulation collective et l'animation partagée dans trois endroits représentatifs de la multifonctionnalité identifiés en amont par les participants via un questionnaire ;
- Un format enquête où les participants analysent avec profondeur un sujet ou une préoccupation.

Tout au long de la déambulation le groupe renseigne un carnet de marche afin de lui permettre de s'auto-animer sur le thème donné. Celui-ci permet de mettre les acteurs dans une posture plus constructive et donc de faciliter les échanges et les questions. Ce mode opératoire a permis l'apprentissage d'un sujet par les acteurs et le passage du constat collectif de difficultés à l'identification de premières solutions. Cependant pour que ce travail fonctionne, il faut bien identifier en amont les parties prenantes et leur donner toutes les informations nécessaires.

Ainsi à l'issue de l'expérimentation, il a été décidé de faire évoluer les comités d'usagers classiques vers ce nouveau format plus interactif en le simplifiant pour permettre à des acteurs non-formés à la facilitation de gérer la sequence, tout en proposant deux formats : un format « partenaires » et un second format « usagers ».

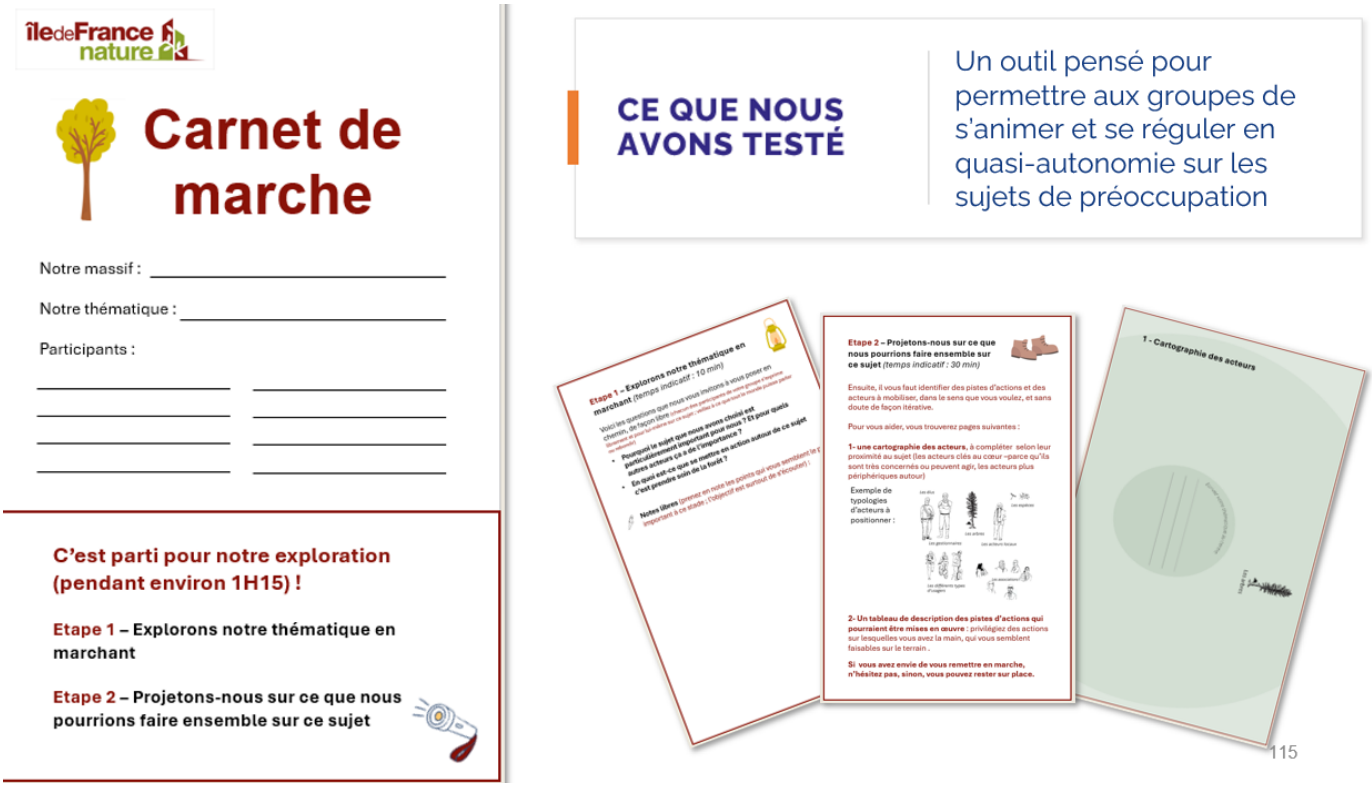

5.5. Des instances de concertation aux espaces de dialogue

Si la problématique initiale de l'étude consistait à se questionner sur les formes d'instances de concertation et l'opportunité de les déployer partout ou pas, au fil de l'étude celle-ci a évolué. En effet, avant de parler de concertation, il est essentiel de parler de dialogue. Qu'est-ce que le dialogue ? En quoi diffère-t-il de la communication ? Souvent lorsque l'on échange avec des usagers, ils demandent plus de communication, mais si on creuse un peu, on se rend compte ce n'est pas de la communication au sens propre du terme qu'ils cherchent, ils sont en fait preneurs d'**informations** et même dans certains cas ils veulent **être consultés** car ils estiment avoir leur mot à dire quand il s'agit de la forêt, leur bien commun.

Ensuite, concernant les instances de concertation, il en existe plusieurs mais elles ne peuvent fonctionner que s'il y a un véritable projet commun qui est développé. Or dans la majorité des forêts étudiées ici, les acteurs du territoire ne demandent pas à œuvrer en forêt. Actuellement, ils n'en ressentent pas le besoin. En revanche, ils veulent voir le gestionnaire, lui poser des questions et pouvoir faire remonter les dysfonctionnements. L'instance de concertation a un côté chronophage pour tout le monde, très lourd à organiser et revêt un côté officiel. Avant d'en arriver à ce stade, il convient de définir des espaces d'échange, de dialogue ou d'écoute. Il faut entretenir et développer le jardinage relationnel.

Dans les forêts du nord et de l'est de la Seine-et-Marne, il ne faut pas concerter, il faut échanger, informer et consulter. Si on ne met pas en place d'instances de concertation, cela ne signifie pas qu'il ne faut travailler sur le dialogue forêt-société. Il est indispensable de prendre régulièrement le pouls du terrain, suivre l'évolution des controverses pour éviter les crises. C'est pourquoi la **boussole du dialogue** semble être un outil indispensable et peu contraignant pour anticiper les crises et garder l'historique du dialogue.

Quand cela est nécessaire, l'utilisation du comité est utile. Pour cela, il faut bien définir en amont les objectifs mais aussi le public cible car son organisation ne sera pas la même. Il convient surtout de travailler en mode collaboratif, en s'appuyant sur la facilitation et l'intelligence collective.

Pour finir, au cours de ce travail, un consortium d'acteurs de la filière forêt et bois ont renforcé leurs liens en travaillant ensemble sur un sujet qui les concerne tous. A l'issu de cette étude, l'ensemble des acteurs de l'équipe cœur souhaite pouvoir continuer à échanger, rompre avec la solitude face aux crises. C'est d'ailleurs pour cette raison, qu'un dernier dispositif a été expérimenté : l'instance de gestion de crise. Celle-ci est à solliciter uniquement en cas de crise naissante ou installée. L'objectif de cette instance ponctuelle est lié à la volonté de travailler ensemble et de partager nos expériences face à un problème pour le résoudre collectivement et mettre tous les acteurs au même niveau d'information. Cette instance prend la forme d'une réunion en visioconférence reposant sur une présentation simple avec l'énoncé des faits et du contexte pour ensuite travailler en commun à un plan d'action. Cette volonté se traduit également par la rédaction d'une charte d'engagement entre l'ONF, Ile-de-France nature, le CNPF, Fibois Ile-de-France et les Communes forestières d'Ile-de-France avec l'identification d'un binôme dans chaque structure comme référent sur ces questions de dialogue forêt-société.

Pour finir, l'étude se concentrait exclusivement sur les forêts du nord et de l'est de la Seine-et-Marne, un secteur où même si quelques élus et associations commencent à demander des informations et qu'il y a tout de même plusieurs problématiques à améliorer, ce secteur n'est pas au même niveau que certaines forêts franciliennes où la tenue du dialogue s'avère compliquée. Si le périmètre de cette étude pourrait sembler être un frein car il n'intègre pas les forêts les plus en crise actuellement en Ile-de-France, il ne l'est en réalité pas du tout. Ces forêts seine-et-marnaises ont longtemps étaient mises de côté face à leurs sœurs de la petite couronne qui demandaient beaucoup d'attention. C'est pourquoi d'ailleurs, les instances de concertation ne s'y sont pas développées. Cette étude a permis de prendre le temps d'analyser ce contexte peu connu et sur lequel les acteurs du territoire n'ont pas l'habitude d'être sollicités. Cela a permis de prendre un peu de hauteur sur les conflits rencontrés dans d'autres forêts franciliennes et de remettre en perspective les différents contextes que l'on peut observer dans cette région : des contextes urbains ou péri-urbains, touristiques mais aussi ruraux. Si la tentation est forte de vouloir dupliquer les instances existantes partout par facilité,

cette étude a permis de confirmer qu'il n'est pas nécessaire de les instaurer systématiquement. Il est cependant important de traiter chaque massif forestier en fonction de son identité et de ses caractéristiques. Ainsi, s'il n'existe pas une forme d'instance de concertation, il existe de multiples formes de dialogue.

6. MOTS CLES.

- Dialogue, forêt/société, instances, information, consultation, concertation, baromètre, terrain, adaptabilité, échanges, co-construction

Office national des forêts
Agence territoriale Île-de-France Est
217 bis, rue Grande
77300 Fontainebleau